

**Extrait du registre
aux délibérations du conseil communal
de la commune de Bettembourg**



Séance publique du	9 juillet 2021
Date de l'annonce publique:	1^{er} juillet 2021
Date de la convocation des conseillers:	1^{er} juillet 2021

Présents: Monsieur Laurent ZEIMET, bourgmestre ; Madame Josée LORSCHÉ, échevine ; Messieurs Jean Marie JANS et Gusty GRAAS, échevins ; Messieurs Roby BIWER et Guy FRANTZEN, conseillers ; Madame Sylvie JANS, conseillère ; Messieurs Jeff GROSS, Alain GILLET, Patrick HUTMACHER, Marco ESTANQUEIRO, Patrick KOHN, Patrick ZECHES, Christophe ANTHON et Michel WARINGO conseillers ; Madame Jessica LOEVEN, secrétaire p.d.

Excusé :

Point de l'ordre du jour N° 9.1.

Objet FIXATION DES TARIFS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Le conseil communal,

Où les explications du bourgmestre Laurent ZEIMET, au sujet de la nouvelle fixation des tarifs pour l'utilisation des locaux communaux ;

Revu sa délibération du 11 juin 2021 adaptant le règlement communal concernant l'utilisation des locaux communaux ;

Revu sa délibération du 26 avril 2013 fixant les tarifs pour l'utilisation des locaux communaux ;

Vu l'avis de la commission d'intégration du 16 février 2021 ;

Vu l'avis de la commission de la culture et du tourisme des 23 février 2021 et 18 mai 2021 ;

Vu l'avis de la commission des sports des 1^{er} mars 2021 et 17 mai 2021 ;

Vu l'avis de la commission de la cohésion sociale des 1^{er} mars 2021 et 19 mai 2021 ;

Vu l'avis de la commission des finances et des expertises du 7 mai 2021 ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée ;

Après délibération,

décide à l'unanimité des voix

de fixer les tarifs pour l'utilisation des locaux communaux de la façon suivante :

Centre sportif (1)	Grande salle d'omnisport 1	100,00 € par heure
	Buvette 1 (1er Etage Hall 1)	50,00 € par heure
	Foyer / Entrée Hall 1	50,00 € par heure
	Autres salles du CSP 1	50,00 € par heure
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Centre sportif (2)	Grande salle d'omnisport 2	100,00 € par heure
	Buvette 2 (r.ch. Hall 2)	50,00 € par heure
	Autre salle du CSP 2	50,00 € par heure
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Château Bettembourg	Salle des fêtes	50,00 € par heure
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Galerie d'Art "Maggy Stein"	Galerie	20,00 € par heure
		100,00 € par jour
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Maison des Jeunes Bettembourg	Salle des fêtes	30,00 € par heure
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Centre Culturel Huncherange	Grande salle des fêtes	50,00 € par heure
	Cuisine	25,00 € par heure
	Autres salles	25,00 € par heure
	dépassement des horaires par heure	+ 50% supplément sur tarif par heure

Centre Louis Ganser	au rez-de-chaussée	
	salle à gauche de l'entrée principale	20,00 € par heure
	salle à droite de l'entrée principale	20,00 € par heure

Centre Multimédia	Centre de formation (1 ^{er} étage)	20,00 € par heure
	Salle 1 de conférence à droite au 2 ^{ème} étage	10,00 € par heure
	Salle 2 de conférence à gauche au 2 ^{ème} étage	10,00 € par heure

Konscht pavillon/ cours d'art – rue des cheminots		5,00 € par heure
		50,00 € par jour

Tout soutien logistique comme entre autres la pose/le retrait de chaises, tapis et podiums assuré par le personnel communal sera facturé à l'utilisateur conformément au règlement communal du 27 février 2015 portant fixation des tarifs de main d'œuvre.

Le règlement communal du 26 avril 2013 concernant la fixation des tarifs pour l'utilisation des locaux communaux est abrogé.

Le présent règlement entre en vigueur trois jours après sa publication par voie d'affichage dans la commune.

En séance à Bettembourg, date que dessus.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Bettembourg, le 9 juillet 2021

Jessica LOEVEN
Secrétaire Communale p.d.



Laurent ZEIMET
Bourgmestre